

je prends mon envol...

À mon école,



CODE DE VIE



Responsabilisation

1 Prendre ses responsabilités quant à sa réussite éducative et personnelle.

COMPORTEMENTS ATTENDUS

- J'arrive à l'heure, à l'endroit prévu.
- J'apporte tout le matériel requis pour mes activités scolaires.
- Je laisse mon cellulaire et tous autres objets personnels à la maison, sauf sous autorisation spéciale d'un membre du personnel.
- Je fais le travail demandé.
- Je porte des vêtements appropriés et des souliers/bottes qui conviennent à la vie scolaire et aux saisons.
- Je m'assure d'avoir une deuxième paire de souliers pour l'intérieur.
- J'accepte mes erreurs et les conséquences qui en découlent.

L'école n'est pas responsable des pertes, bris ou vols

Niveau 1 : Intervention par l'enseignant

- dérange l'élève ou quelques élèves autour de lui

Niveau 2 : Intervention des techniciennes en éducation spécialisée et de la direction

- nuit au bon fonctionnement de la classe, à l'enseignement et à l'apprentissage des autres élèves
- un écart de conduite du niveau 1 qui persiste malgré diverses interventions réalisées
- un comportement dangereux, illégal, illicite (violence, intimidation, drogue, alcool, vol, vandalisme)
- la possession d'objet dangereux ou tout objet pouvant être utilisé de façon dangereuse pourra entraîner une expulsion d'école selon la gravité de la situation.

Écart de conduite

CODE DE VIE

1 Respecter les personnes et l'environnement en tout temps (gestes, attitudes, langage).

2 Agir de manière sécuritaire pour soi et pour les autres afin de favoriser le vivre ensemble.

COMPORTEMENTS ATTENDUS

- Je m'exprime avec calme et politesse dans un langage sans mot grossier, juron, insulte ou expression violente.
- Je collabore avec tous les adultes de l'école.
- Je traite l'autre comme mon égal en acceptant sa diversité.
- Je suis à l'écoute de l'autre.
- Je respecte le bien d'autrui, les équipements et les lieux en tout temps.
- Je suis un bon citoyen numérique.
- Je circule calmement et m'éloigne, s'il y a lieu, des situations conflictuelles.

Rôle du membre du personnel

- Être dans un esprit de bienveillance.
- Être défenseur des droits et des devoirs de chaque élève.
- Être responsable de l'enseignement et de la gestion du code de vie.
- Intervenir.

Rôle de l'élève

- Responsable de respecter le code de vie.

Rôles communs au personnel et aux élèves

Application en tout temps et en tout lieu du code de vie:

- sur la cour d'école;
- en activités pédagogiques;
- en activités sportives;
- en activités culturelles, en sorties, en transport ou en voyage.

Mission du code de vie

1 Adopter des comportements favorisant ma réussite et celle des autres.

COMPORTEMENTS ATTENDUS

- Je fais les bons choix pour ma réussite, mon estime et mon développement.
- Je fournis des efforts en tout temps.
- Je participe activement aux activités éducatives.
- J'utilise les ressources d'aide mises à ma disposition.
- Je participe à créer un climat de classe propice à l'apprentissage et au travail.
- J'adopte de saines habitudes de vie.